

17 janvier 2025

A8 – Infos travaux : vos conditions de circulation dans les Alpes-Maritimes

Semaine du 20 janvier

La semaine prochaine, VINCI Autoroutes poursuivra le chantier de l'allongement de la bretelle de Menton et réalisera des travaux de maintenance sur l'autoroute A8. Ces opérations entraîneront des modifications de circulation au niveau des échangeurs de Menton (n°59), Nice Est (n°55) et Roquebrune-Cap-Martin / Monaco Est (n°58), incluant l'aire de services de la Riviera Française. Afin de limiter la gêne au trafic ces interventions auront lieu de nuit, entre 20h30 et 6h, du lundi 20 au vendredi 24 janvier. L'aire de la Côte d'Azur sera également inaccessible, la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 janvier, de 22h à 4h. Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives aux chantiers de l'autoroute A8 sur notre site dédié : www.A8-amenagement.com.

Autoroute A8, en direction de l'Italie

- **Echangeur de Nice Est (n°55)**

3 nuits, du mardi 21 au vendredi 24 janvier, de 21h à 5h : fermeture de la bretelle d'entrée.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Nice Nord (n°54).

- **Echangeur de Roquebrune-Cap-Martin/Monaco-Est (n°58)**

3 nuits, du lundi 20 au jeudi 23 janvier : fermeture de la bretelle de sortie de 19h30 à 5h et de la bretelle d'entrée, de 21h à 5h.



Les conducteurs pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de Menton (n°59) ou la bretelle de sortie de l'échangeur de La Turbie (n°57).

- **Aire de « La Côte d'Azur »**

La nuit, du jeudi 23 au vendredi 24 janvier, de 22h à 4h : fermeture de l'aire de services.



Les conducteurs pourront s'arrêter sur l'aire de services précédente « Estérel » ou l'aire de services suivante « Riviera Française ».

- **Aire de « La Riviera Française »**

3 nuits, du lundi 20 au jeudi 23 janvier, de 19h30 à 5h : fermeture de l'aire de services.



Les conducteurs pourront s'arrêter sur l'aire de services précédente « Côte d'Azur ».

Autoroute A8, en direction d'Aix-en-Provence

• Echangeur de Menton (n°59)

4 nuits, du lundi 20 au vendredi 24 janvier, de 20h30 à 6h : fermeture des bretelles d'entrée et de sortie.

Déviation

Les conducteurs pourront emprunter la bretelle de sortie de Roquebrune-Cap-Martin (n°58) ou la bretelle d'entrée de l'échangeur de La Turbie (n°57), les poids-lourd pourront rejoindre l'autoroute A8 via l'échangeur de Nice Est (n°55). **La nuit du lundi 20 au mardi 21 janvier, les poids-lourd (supérieurs à 10m) ne pourront pas emprunter l'échangeur de Nice Est, en direction d'Aix-en-Provence.** Ils pourront rejoindre l'autoroute A8 en empruntant l'échangeur de Nice Est (n°55), en direction de l'Italie puis opérer un demi-tour via l'échangeur de La Turbie (n°57) afin de rejoindre l'autoroute A8 en direction d'Aix-en-Provence.

• Echangeur de Nice Est (n°55)

2 nuits, du mercredi 22 au vendredi 24 janvier, de 23h à 3h : fermeture de la bretelle de sortie.

Déviation

Les conducteurs pourront emprunter la bretelle de sortie de l'échangeur de Nice Nord (n°54).

N.B. : ces informations sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques ou de l'avancement des travaux.



NOTRE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES ÉQUIPES

Renforcez votre vigilance à l'approche du chantier.

Pour votre sécurité, celles des entreprises intervenantes et du personnel de VINCI Autoroutes, merci d'être vigilants aux abords du chantier en respectant le code de la route : réduisez votre vitesse et gardez vos distances de sécurité.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

À l'approche d'un véhicule d'intervention :

- 1 Je ralentis
- 2 Je change de voie
- 3 Je respecte le corridor de sécurité



Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site Internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Le site Internet www.A8-amenagement.com**
- **Les comptes X (ex-Twitter)** : @VINCIAutoroutes ; @A8Trafic

Contacts presse :

Julie ALBERTO, julie.alberto@vinci-autoroutes.com, 06 64 16 21 80

Ludivine MIFSUD, ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com, 06 99 27 52 54

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France, accueillant chaque jour plus de 2,5 millions de clients et jusqu'à 4 millions l'été sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Premier concessionnaire autoroutier français, ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, sa sécurité et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services – 266 aires de repos – 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).